

Nicolas Courcy

Avocat

Nicolas Courcy exerce principalement en droit du travail et de l'emploi. À cet égard, il est appelé à conseiller et à représenter des employeurs, tant de juridiction provinciale que fédérale, dans leurs rapports individuels et collectifs de travail.

Il a également développé une expertise pointue en matière de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information. Enfin, il est fréquemment consulté pour des questions de droit constitutionnel et de droit administratif.

Au cours des dernières années, M^e Courcy a été appelé à prononcer plusieurs conférences sur des sujets tels que la gestion des renseignements personnels en milieu de travail, l'impact des médias sociaux dans la gestion des relations de travail et la responsabilité à l'égard des renseignements personnels.

À titre d'engagement communautaire, il siège à divers conseils d'administration d'organismes sans but lucratif.

Activités professionnelles et communautaires

Membre du conseil d'administration de la Fondation Les Amis des Estacades

Président du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières

Membre du conseil d'administration des Ateliers des Vieilles Forges

Formation

LL.B., Université Laval, 2000



Avocat Trois-Rivières

Téléphone [819 373-8225](tel:819-373-8225)
Télécopieur 819 373-0943
ncourcy@lavery.ca

Admission au Barreau

Québec, 2001

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Travail et emploi

**Information, vie privée et
diffamation**